

- l'école d'architecture de Paris La Villette -



L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (ENSAPLV) est la plus importante par le nombre de ses étudiants des 22 écoles d'architecture habilitées en France. Elle assume l'ensemble des missions dévolues aux écoles d'architecture, de la formation initiale à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale. C'est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'architecture et du patrimoine.

Une pédagogie ouverte

L'ENSAPLV a été créée en 1969 sous le nom d'Unité Pédagogique d'Architecture n°6 (UPA n°6). Elle a pour vocation de former les acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. Afin d'être une préparation efficace à des interventions en évolution constante, cette formation reste ouverte aux dimensions scientifiques, sociales et culturelles de celle-ci. La formation à la démarche de projet, entendu comme la recherche de la résolution dans l'espace de changements de différentes natures affectant le bâti, l'aménagement du territoire et les paysages, tient une place essentielle dans le programme de l'école.

Les neuf missions des écoles nationales supérieures d'architecture

1. la formation initiale des professionnels de l'architecture; 2. la recherche architecturale et urbaine et la valorisation de celle-ci; 3. la formation à la recherche et par la recherche; 4. les formations spécialisées en architecture et dans les domaines relatifs à l'architecture; 5. la formation continue diplômante des professionnels de l'architecture; 6. la formation permanente des professionnels de l'architecture; 7. la formation des personnels chargés de l'enseignement de l'architecture; 8. la diffusion de la culture architecturale et la sensibilisation des jeunes à l'architecture, notamment en milieu scolaire; 9. l'échange des savoirs et des pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale, notamment par le développement des programmes de coopération avec des institutions étrangères.

Le projet pédagogique et scientifique de l'école est constamment réactualisé. Il a pour objectif de former des architectes dotés d'une compétence affirmée dans le domaine de la conception, capables d'exercer des missions diversifiées dans le domaine de l'architecture et du bâti, conscients des responsabilités éthiques et sociales qu'ils doivent assumer.

Une formation pluridisciplinaire

L'enseignement dispensé à l'ENSAPLV se distingue ainsi par son ouverture particulière aux sciences humaines et aux arts plastiques, y compris photo et cinéma, qui contribuent à donner aux étudiants la possibilité d'opérer une synthèse créative des connaissances et savoir-faire mis en jeu dans le projet, une meilleure com-

préhension des enjeux auxquels ils auront à faire face dans leur vie professionnelle et à les sensibiliser à la dimension artistique de leur activité future.

La formation à l'architecture est assurée par des équipes pluridisciplinaires comprenant des architectes praticiens pour l'enseignement du projet et des ingénieurs, sociologues, historiens, géographes, philosophes, juristes, plasticiens, photographes, cinéastes... pour les disciplines connexes. Outre sa nature professionnelle, l'enseignement se distingue par sa dimension universitaire affirmée. Un très large choix de matières est laissé aux étudiants, en particulier en cycle Master, qui permet à chacun de définir de façon autonome le parcours qui lui semble le plus approprié à ses aspirations.

- le cursus -



L'ENSAPLV délivre une formation à l'architecture articulée sur trois niveaux, Licence, Master et Doctorat, harmonisés sur le modèle européen (LMD). La formation en architecture dure normalement 5 ans au terme desquels est délivré un diplôme d'Etat d'architecte conférant grade de Master. Le cursus LMD remplace l'ancien cursus menant au diplôme d'architecte D.P.L.G., caduc après le 31 décembre 2007. L'offre diversifiée de formation à l'ENSAPLV prépare les étudiants à différents modes d'exercice de l'architecture. Elle s'inscrit également dans l'ouverture vers la recherche associée à l'enseignement supérieur et dans les formations post-master.

L'ENSAPLV délivre différents diplômes :

Le Diplôme d'études en architecture conférant grade de Licence

[Bac + 3 ans]

Le cycle Licence d'une durée de trois ans permet à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale, de la compréhension et de la pratique du projet architectural et des processus de conception en référence à des usages, des techniques et des temporalités. Ce cycle comprend deux stages d'une durée totale d'au moins six semaines, dont un stage "ouvrier et/ou de chantier". Le cycle Licence s'achève par un rapport d'études soutenu devant un jury.

Le Diplôme d'Etat d'architecte conférant grade de Master

[Bac + 5 ans]

Le cycle Master d'une durée de deux ans donne à l'étudiant la capacité à définir un projet architectural situé dans un contexte géographique et social.

Il est largement fondé sur une grande autonomie, avec un très large choix de matières optionnelles qui permet à chaque étudiant de façonner son parcours à la carte et de préparer un parcours recherche. La première année du cycle Master est également le moment privilégié pour bénéficier d'un programme d'échange international et d'un séjour long à l'étranger.

Neuf Pôles sont ainsi proposés permettant à l'étudiant d'approfondir une approche de son choix :

- Art, scénographie et architecture (ASA)
- Architecture, société et métropolisation (ASM)
- Ville, architecture, habitat (VAH)
- Paysage
- Projet, histoire, critique (PHC)
- Architecture, environnement et développement durable (AEDD)
- Architecture, modélisation et construction (AMC)
- Architecture, art et philosophie (AAP)
- Métropoles d'Asie Pacifique (MAP)

Outre des enseignements en grande partie optionnels, le diplôme d'Etat d'architecte comprend la rédaction d'un mémoire étalé sur deux semestres, un projet de fin d'études en dernier semestre présenté devant un jury et un stage de formation pratique de deux mois minimum.

Un parcours recherche permet de préparer une orientation future vers un doctorat à travers une initiation à la recherche débouchant sur un Master recherche.

Le double cursus architecte-ingénieur

[Bac + 7 ans]

Un double cursus architecte-ingénieur organisé conjointement avec l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) est ouvert après sélection dès la première année de Licence aux étudiants titulaires d'un bac S avec mention. A l'issue d'une formation de 7 ans (au lieu de 5), les étudiants sortent avec un double diplôme d'architecte diplômé d'Etat et d'ingénieur de l'ESTP.

- le cursus -



L'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

[Diplôme d'état architecte + 1 an]

Pour exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (par exemple signer un permis de construire), l'architecte diplômé d'Etat doit suivre un cursus d'un an comprenant au moins six mois de mise en situation professionnelle avec suivi pédagogique et une formation spécifique de 150 heures.

La formation permanente

L'ENSAPLV propose un cadre pédagogique qui prépare les architectes diplômés à une activité professionnelle responsable dans un contexte international. Le cursus comporte des études de cas détaillant le parcours d'un projet d'architecture vu sous l'angle de la responsabilité sociale, personnelle, professionnelle et économique de l'architecte, complétées par des sessions sur le thème des modes et des conditions d'exercice de la profession d'architecte.

Le titulaire d'une HMONP doit ensuite s'inscrire à l'Ordre des architectes pour exercer la maîtrise d'œuvre sous sa propre responsabilité.

Le Doctorat d'architecture

[Diplôme d'état d'architecte + 3 ans]

L'ENSAPLV est associée par convention à l'Ecole Doctorale "Ville et Environnement", qui rassemble les universités de Paris VIII et de Marne-la-Vallée, l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées et les écoles nationales supérieures d'architecture de Paris-Belleville et de Paris-Malaquais. A ce titre elle délivre des Doctorats d'architecture. L'encadrement des doctorants est assuré par les enseignants-chercheurs des quatre formations de recherche de l'école.

Les diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA)

[Diplôme d'état d'architecte + 1 an]

Trois spécialisations diplômantes sont proposées aux étudiants titulaires diplôme d'Etat d'architecte : "Architecture navale", "Architecture et Philosophie" et "Métropoles d'Asie-pacifique".

Un Diplôme national de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA)

[Diplôme d'architecte + 2 ans]

L'ENSAPLV dispense également une formation spécialisée post-master sur le thème du "Projet urbain, paysage et développement" qui comprend trois options :

- une option Projet urbain
- une option Paysage
- une option Développement

La formation permanente

La formation permanente fait partie des missions des écoles d'architecture.

Les collaborateurs d'architectes ont la possibilité de valider les acquis de leur expérience pour intégrer l'ENSAPLV. Une commission spécifique définit pour chacun le niveau d'intégration proposé.

L'ENSAPLV est impliquée dans un cursus de formation permanente proposé aux professionnels en exercice sur le développement durable qui se déroule sur plusieurs mois et donne lieu à un diplôme spécifique. D'autres formations seront développées dans un avenir proche.

- la recherche et les débouchés -



L'ENSAPLV abrite quatre formations de recherche habilitées. Ces équipes rassemblent une trentaine de chercheurs, dont neuf habilités à diriger des recherches (HDR). Ils contribuent par leurs publications au développement des connaissances, assurent l'initiation et la formation à la recherche des étudiants et encadrent les doctorants. Un parcours recherche et un Master recherche permettent aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter vers la préparation d'un doctorat.

Le laboratoire et les équipes de recherche

. LA/A (Laboratoire architecture anthropologie) dirigé par Alessia de Biase
Le laboratoire développe ses recherches dans la perspective d'une anthropologie de la ville qui prend en considération la ville dans sa totalité d'individus, espace et temps.

. AMP (Architecture, milieu, paysage) dirigé par Jean-Pierre Le Dantec
Le travail de cette équipe vise à développer des connaissances nouvelles et une réflexion sur le devenir des lieux et des territoires, en considérant le paysage et le milieu en lien avec l'architecture.

. ARIAM-LAREA (Atelier de recherche en informatique, architecture et modélisation, Laboratoire d'architecture et de recherche épistémologique sur l'architecture) dirigé par François Guéna
Le programme de recherche de cette équipe pluridisciplinaire vise la production de connaissances sur l'activité cognitive de

la conception architecturale et urbaine et sur les applications de l'informatique dans ce secteur.

. LET (Laboratoire espaces travail) dirigé par Thérèse Evette
Le LET mène des activités de recherche et d'animation des milieux scientifiques et professionnels et de formation dans trois domaines : l'architecture d'entreprise et professionnels et les espaces de travail, les images et les médiations architecturales et urbaines, les acteurs et les processus de conception.

Les débouchés

L'ENSAPLV prépare à une grande diversité de métiers de l'architecture, comprenant des domaines variés tels que la conception architecturale et urbaine, l'architecture intérieure, la scénographie, le design, le graphisme, la communication, l'aménagement, l'urbanisme, le paysage, la gestion de l'environnement, le développement durable, l'architecture navale, la programmation, le montage d'opérations, l'enseignement, la recherche, le conseil, l'expertise...

Le diplôme d'Etat d'architecte ouvre à une activité salariée dans les agences d'architecture, les entreprises, les collectivités locales ou les services publics.

L'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) donne la possibilité d'exercer en mode libéral, seul ou associé au sein d'une société d'architectes, et de mener à bien un projet sous sa responsabilité, de la conception à la réalisation.

Les nombreuses options proposées à l'ENSAPLV permettent aux étudiants d'appréhender différentes échelles de projet, du territoire à l'objet, différentes étapes du processus de conception et diverses situations par rapport au projet. L'ouverture sur les sciences humaines et les disciplines artistiques contribue à renforcer cette approche plurielle.

Enfin les fortes relations internationales existant au sein de l'école ainsi que son engagement au sein de multiples coopérations avec des institutions étrangères sont un gage d'ouverture dans les futurs champs d'activité des diplômés.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



- l'international -



L'ENSAPLV est une école profondément ouverte sur les relations internationales. Outre le nombre très important d'étudiants étrangers qu'elle accueille, elle entretient de longue date des relations suivies avec une centaine d'écoles d'architecture ou universités dans le monde. Ces partenariats se traduisent par des mobilités d'étudiants, des missions d'enseignants de courte durée qui permettent de créer ou de renforcer les relations institutionnelles et des ateliers internationaux de confrontation pédagogique pouvant donner lieu à des formations conjointes.

La mobilité à l'étranger

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger (un ou deux semestres) dans de nombreux pays d'Europe et du reste du monde, soit dans le cadre du programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (Erasmus) mis en place par la Commission européenne, soit à l'occasion de conventions bilatérales. Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat approuvé par l'ENSAPLV qui permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis à l'étranger dès lors que ceux-ci ont reçu la validation des instances de l'université partenaire. Une centaine d'étudiants partent ainsi chaque année en séjour long à l'étranger.

Les destinations d'accueil

Allemagne (Berlin, Braunschweig, Cottbus, Hambourg, Karlsruhe, Munich), Argentine (Buenos-Aires), Autriche (Graz, Vienne), Belgique (Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Louvain), Bolivie (La Paz), Brésil (Rio de Janeiro,

Sao Paulo), Bulgarie (Sofia), Canada (Calgary, Montréal), Chili (Santiago), Chine (Beijing), Corée du Sud (Séoul), Cuba (La Havane), Espagne (Barcelone, La Corogne, Madrid, Séville, Valence), Etats-Unis (San Francisco, Houston), Grèce (Athènes, Thessalonique), Irlande (Dublin), Israël (Haïfa, Jérusalem), Italie (Ancone, Bari, Brescia, Camerino, Florence, Gênes, Milan, Naples, Reggio di Calabre, Rome, Trente, Turin, Venise), Japon (Chiba, Kyoto, Kyushu, Osaka, Sangyo, Tokyo), Macédoine (Skopje), Mexique (Mexico), Norvège (Oslo), Pays-Bas (Amsterdam, Delft, Eindhoven), Pologne (Gdansk, Varsovie), Portugal (Coimbra, Lisbonne), République Tchèque (Prague), Roumanie (Bucarest), Royaume-Uni (Birmingham, Bristol, Glasgow, Oxford), Suède (Göteborg, Lund, Stockholm), Suisse (Zürich), Tunisie (Tunis), Uruguay (Montevideo), Venezuela (Caracas).

Des séjours sont également possibles en post-diplôme à Atlanta (Georgia Tech), Osaka, Sangyo et Rome.

Les programmes internationaux

L'école est partie prenante de plusieurs programmes européens liés à des actions spécifiques :
- *Asia Link*, pour la promotion d'une coopération en réseau entre institutions d'enseignement supérieur d'Europe et d'Asie,
- Programme pilote Europe-Japon *Architecture and Urbanism Student Mobility Program*,
- Programme *ALFA-PEHUEN* maîtrise environnement paysage et ville, pour former des formateurs aux métiers du paysage.

Par ailleurs des conventions de collaborations ponctuelles sont également signées avec d'autres écoles d'architecture, pour des échanges, des workshops, des ateliers intensifs...

Les voyages d'études

Une vingtaine de voyages d'études sont organisés chaque année à l'étranger, qui favorisent l'échange d'expériences et ouvrent le regard sur des approches et des architectures différentes.

- la communication -



L'ENSAPLV dispose de différents outils de communication. Elle organise régulièrement des expositions et des cycles de conférences et mène une politique d'édition à travers les Editions de La Villette, département de l'école qui publie chaque année une vingtaine d'ouvrages sur l'architecture et la ville. L'ENSAPLV héberge également plusieurs associations dont les activités confortent ses actions pédagogiques.

Le site internet

www.paris-lavillette.archi.fr

Une salle d'exposition

Une salle d'exposition ouverte au public alterne en permanence la présentation de travaux d'étudiants, de résultats de workshops internationaux et d'expositions invitées sur des thèmes touchant à l'architecture, à la ville et aux expressions plastiques.

Une salle de conférences

Des cycles de conférences sont régulièrement organisés pour accueillir architectes, artistes, chercheurs ou personnalités. Des projections de films et des représentations théâtrales y sont proposées.

Le livret de l'étudiant

De A à Z, tout ce qu'il faut savoir sur la vie de l'école au quotidien.

Les éditions de La Villette

Les Editions de La Villette sont un département de l'ENSAPLV. Elles ont été créées en 1980 afin d'offrir au monde universitaire,

tout comme aux professionnels des ouvrages fondamentaux sur les domaines relatifs à l'architecture, la ville et l'aménagement. Elles développent également une activité de promotion de la culture architecturale en publiant des écrits relevant de problématiques sociales, techniques ou esthétiques liées aux arts de l'espace.

En vingt-cinq ans, plus d'une centaine d'ouvrages ont été publiés. La politique éditoriale se concentre autour de trois axes : les ouvrages à vocation didactique, les textes fondamentaux modernes (auteurs du 19^e et 20^e siècle traduits pour la première fois en français) et les essais liés à l'actualité du monde contemporain. Ils sont diffusés à travers un réseau national et international de librairies.

Les Editions de La Villette ont été lauréates en 2005 du prix "La ville à lire", décerné par la revue *Urbanisme* et la radio France Culture pour l'ouvrage *La ville franchisée* de David Mangin et en 1997, pour l'ensemble de leur production.

Les associations de l'école

Le *Centre Partir* a pour mission de former les architectes à l'intervention sur le bâti rural ancien par l'intermédiaire de stages sur le terrain en liaison avec des antennes régionales. Près de 1800 étudiants et jeunes architectes ont à ce jour participé à ces stages.

Atelab est une structure composite opérationnelle et de recherche rapprochant les domaines de l'architecture et de l'urbanisme dans une démarche pluridisciplinaire.

Architecture et Développement a pour objet le renouvellement d'une pensée de l'intervention architecturale qui tienne compte des pratiques et des besoins exprimés par les acteurs émergents dans les pays du Sud. Elle organise événements, formations et stages.

Didattica travaille à la croisée de l'architecture et de l'éducation et organise notamment des actions de sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire. *Pédagogies et Architecture* a pour but le développement et la sensibilisation à l'architecture et à la ville en milieu scolaire et en direction de la société.

- l'organisation -



L'ENSAPLV est gérée par un conseil d'administration, diverses commissions et une équipe administrative de 70 personnes. Elle met à la disposition de ses étudiants une série de supports pédagogiques : une bibliothèque, un centre de documentation, une vidéothèque, un pôle image, un atelier maquettes et une salle en libre-service informatique.

L'organisation de l'école

Le Conseil d'administration de l'ENSAPLV comprend 24 membres, dont 7 représentants des enseignants et 7 représentants des étudiants. Il est présidé par Vincen Cornu, architecte et enseignant à l'école.

L'école est dirigée par Bertrand Lemoine, architecte et ingénieur, directeur de recherche au CNRS. L'équipe administrative chargée de la gestion de l'Ecole comprend 70 personnes. Le corps enseignant est composé de 250 enseignants dont 106 titulaires. Plusieurs commissions impulsent la politique de l'école : Commission de la Pédagogie et de la Recherche, des Relations internationales, des équivalences, des bourses...

Les études sont organisées en semestres de 17 semaines comportant chacun deux ou trois unités d'enseignements complémentaires. Chaque semestre correspond à 30 crédits européens (ECTS).

Les congés sont répartis en deux semaines à Noël, deux semaines à Pâques et deux mois l'été. Un intersemestre en février permet d'insérer les stages et les ratapages.

Les moyens

La bibliothèque de l'ENSAPLV possède un fonds de 24 000 volumes spécialisés. Elle est connectée en réseau avec les bibliothèques des autres écoles d'architecture. Les ouvrages peuvent être consultés sur place ou empruntés. Le catalogue est consultable sur des postes de travail ou sur internet. Sont également disponibles les 7 200 diplômes soutenus par les étudiants de l'ENSAPLV depuis 1969.

Le centre de documentation reçoit environ 200 revues d'architecture et d'urbanisme nationales et internationales. Des ressources documentaires, statistiques, cartographiques sont également à la disposition des étudiants.

La vidéothèque offre plus de 2000 cassettes et DVD sur des œuvres documentaires et des films de fiction ayant trait à la ville, à l'architecture, aux arts plastiques et aux sciences humaines. Ces documents peuvent être consultés sur place ou empruntés.

L'atelier photo permet aux étudiants de s'initier aux techniques traditionnelles de l'image argentique ainsi qu'au traitement de l'image numérique.

L'atelier vidéo dispose de matériels et de tables de montages analogiques et numériques, avec les logiciels adaptés. Il permet aux étudiants de s'initier à la vidéo et de réaliser des films aux standards quasi-professionnels.

L'atelier maquettes et son équipe de professionnels mettent à la disposition des étudiants un ensemble de machines et d'outils pour faciliter la réalisation de leurs maquettes.

Un atelier de reprographie permet d'éditer cours et photocopies. Plusieurs photocopieuses en libre service sont mises à la disposition des étudiants.

L'informatique

L'ENSAPLV dispose de 4 salles de cours équipées de 80 postes informatiques, ainsi que d'un parc d'ordinateurs portables. En outre une salle de 100 postes de travail en libre service dotés de logiciels professionnels est ouverte cinq jours sur sept aux étudiants.

Les sites de l'ENSAPLV sont tous équipés en liaison internet sans fil à haut débit par Wifi.

- les inscriptions et la vie étudiante -



Les modalités d'inscription varient selon le parcours de l'étudiant et son positionnement dans le cursus des études supérieures. L'inscription en première année se fait en juillet après une pré-inscription en février et doit être validée par l'obtention du baccalauréat ou équivalent. Une commission statue sur le positionnement éventuel de l'étudiant à partir de la deuxième année en fonction de la validation des acquis. La vie étudiante est animée par diverses associations.

La vie étudiante

Le bureau des étudiants, *La Villette étudiante*, assure l'organisation d'activités culturelles.

Passerelle V joue le rôle d'intermédiaire entre le monde professionnel et les étudiants.

L'ENSAPLV organise diverses activités nautiques : pratique du canoë, de la voile. Elle est par ailleurs régulièrement engagée dans des compétitions de voile, et notamment la course de l'EDHEC, par l'intermédiaire de son association *Archivoile*.

Une cafétéria ouverte à tous propose boissons et restauration légère. *La Villette étudiante* y organise régulièrement des concerts.

Régime étudiant

L'inscription à l'école donne droit aux services du CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales) : restaurant universitaire, médecine préventive, assistance sociale) et permet l'affiliation à la Sécurité sociale.

Inscriptions

Candidats français, européens et non ressortissants de l'UE titulaires d'un baccalauréat français ou équivalent.

L'inscription à l'ENSAPLV est ouverte à tout bachelier ou titulaire d'un diplôme équivalent. Les inscriptions en première année se font sur dossier en deux temps. La procédure de pré-inscription est détaillée sur le site internet de l'école. Elle a lieu à partir du mois de février.

Compte tenu du très grand nombre de demandes d'inscription, l'ENSAPLV s'attache à définir un choix de candidats fondé sur l'examen du dossier scolaire de l'étudiant – sans préférence particulière pour une section littéraire ou scientifique – et sur l'analyse d'une lettre de motivation qui détaille les raisons du désir de l'étudiant de suivre des études d'architecture à l'ENSAPLV. Les étudiants issus d'autres écoles d'architecture peuvent également demander à transférer leur inscription à l'ENSAPLV. Le transfert en cours de cycle doit être motivé.

Bourses d'études

Différents types de bourses et d'aides financières peuvent être attribuées aux étudiants sur des critères sociaux. Toutes les demandes sont traitées au cas par cas.

- renseignements pratiques -



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE

PARIS LA VILLETTE

L'ENSAPLV est située à Paris dans le 19^e arrondissement, dans un ancien entrepôt au 144 avenue de Flandre, à proximité du Parc de la Villette et de la Cité des Sciences. Elle possède également deux annexes : l'une rue de Cambrai regroupe le pôle informatique et les associations de l'Ecole ; l'autre, boulevard Jean-Jaurès, héberge les formations de recherche.

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette
144, avenue de Flandre, 75019 PARIS
Téléphone : 01 44 65 23 00
Télécopie : 01 44 65 23 01
Métro : Corentin Cariou (ligne 7) ; bus : n° 60
Sortie boulevard Périphérique : porte de la Villette
Heures d'ouverture : 9 h à 22 h

Annexe Cambrai : 11, rue de Cambrai, 75019 PARIS
Téléphone : 01 44 65 23 00
Annexe Jaurès : 118 - 130, boulevard Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Téléphone : 01 53 72 84 00

www.paris-lavillette.archi.fr

